

La loi Macron ne sera jamais votée - Elle n'a donc aucune légitimité Par l'action, refusons tous ensemble son application !

L'article 49.3 de la Constitution, utilisé par Valls, repêche la loi Macron minoritaire et en fait **une loi adoptée sans vote**.

Cette loi non votée ne doit pas être appliquée contre les salariés !

Ce qui importe aux salariés c'est de ne pas subir, en plus du chômage et des ANI, les conséquences de cette loi antisociale. Ce serait inacceptable que cette loi Macron, qui évité le vote de la représentation nationale, soit infligée aux salariés ! La thèse centrale de la loi non votée est contre le droit social : « *S'il n'y a pas assez d'embauches, c'est parce que notre marché du travail est trop rigide.* » Donc ? le gouvernement comme le Medef veut faire sauter le droit du travail. **Mais l'Assemblée n'a pas voté cette loi ultra libérale ! Donc nous n'avons pas à payer la facture Macron !**

Faire tourner l'action syndicale à l'endroit !

Macron a monté son hold-up contre le dialogue social avec les salariés et les syndicats. Les experts en libéralisme ont rédigé en secret des dizaines d'articles en ce sens. Puis ce sont les députés qui devaient légiférer pour dépecer le droit du Travail. Le coup est raté. Et pourtant Valls convoque les Confédérations syndicales jeudi 19 février pour leur intimer l'ordre de reprendre le simulacre de négociation sur le... dialogue social que Valls a attaqué au moyen de la loi Macron ! **Faisons tourner l'action syndicale à l'endroit : exigeons plus de droits pour la défense des salariés et des emplois !**

La convergence des luttes, c'est possible, la preuve par Rouen !

A Rouen le 17 février, le réveil a sonné : c'était l'heure de la convergence des luttes. À l'appel commun de l'Union départementale de Seine Maritime, de ses unions locales et de la Filpac CGT, les luttes de Chapelle Darblay, Arjowiggins ont convergé avec celles des Ports et Docks, des Transports, de la Métallurgie, de l'Énergie, etc.

Le succès de Rouen doit être reproduit partout. L'alliance CGT fonctionne. Voilà qui montre qu'autour de syndicalistes et de salariés déterminés à défendre leurs emplois et leur outil de travail, nous en avons bien plus sous le pied qu'on le croit d'ordinaire. Macron est tombé ? Organisation la mobilisation contre l'application de sa loi liberticide, et pour reconquérir nos droits et nos emplois. Maintenant !